

LE PETIT JOURNAL

PAIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, 15 francs. — Les Départements et l'Étranger, les frais de poste en sus. — Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42. Directeur : ALFRED REBOUX. AGENCE SPECIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Carré-Saint-Étienne, 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C^o, place de la Bourse, 8 et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 30 MAI 1890

Propositions inacceptables

M. Burdeau, député du Rhône, vient de soumettre à la commission du budget dont il fait partie — dont il est même, croyons-nous, le rapporteur général — la proposition suivante : — « Supprimer le cumul pour les officiers en retraite qui seraient pourvus par le gouvernement d'un emploi civil : de telle sorte que le total de la pension de retraite et du traitement civil ne puisse excéder la solde du grade occupé précédemment par l'officier. »

Dans le cas où ce total serait supérieur à la solde, on réduirait ou l'on supprimerait la retraite, afin de rétablir l'équilibre. »

« Enfin, si l'officier renonçait à son emploi civil, la totalité de sa retraite lui serait naturellement restituée. »

Voilà, par exemple, un capitaine, retraité, à plus de trente ans de grade, avec une pension de 3,300 francs. Sa solde d'activité étant de 4,140 francs, son emploi civil ne pourra lui rapporter que 4,140 francs — 3,300 francs = 840 francs.

C'est pour la somme de 840 francs, soit environ quarante-six sous par jour, que cet officier consacrerait au service de l'Etat le reste de ses forces et de son intelligence.

La commission du budget jugé trop absolue la proposition de M. Burdeau et ne l'a adoptée qu'en l'amendant.

Elle a décidé que la suppression du cumul ne serait pas applicable aux officiers retraités pour blessures reçues ou infirmités contractées au service et, qu'en outre, cette mesure n'aurait aucun effet rétroactif.

La proposition Burdeau était tout à fait inacceptable. Les tempéraments que la commission du budget a cru devoir y introduire ne la rendent pas plus admissible.

Il faut maintenant le *statu quo* : il faut que l'officier retraité ait à mettre en lumière, pour conserver la totalité de sa pension de retraite et la totalité du traitement afférent à son nouvel emploi.

Un tel cumul est conforme à l'équité ; la suppression serait contraire à toute justice et à toute logique.

Quand un officier prend sa retraite, c'est après avoir donné à son pays le nombre d'années exigées par la loi : c'est après avoir servi, sur sa solde mensuelle, les retenues spécifiées par les règlements. Il a rempli tous ses engagements envers l'Etat ; l'Etat doit remplir tous ses engagements envers lui.

C'est dire que sa pension de retraite lui est acquise ; qu'elle est sa propriété, sa chose, et qu'on n'a pas plus le droit de la réduire que le droit de la contester.

Que maintenant on lui offre de trouver pourvu d'un emploi civil. S'il est apte à le remplir, il tombe sous le sens qu'on lui doit l'intégrité du traitement inscrit au budget pour cet emploi.

Parce qu'il a servi le pays pendant vingt-cinq ou trente ans, parce qu'il touche une pension de retraite qui n'est point un don gracieux, mais la juste rémunération de ses peines et du paiement d'une dette contractée vis-à-vis de lui, il n'y a vraiment aucun motif valable de lui imposer, sous le prétexte de son âge, des services militaires ne pouvant, sous aucun prétexte, être confondus avec ses services civils. On lui paie régulièrement les seconds, et qu'on ne réclame pas de lui, pour 840 francs, un travail qui, fourni par un autre, serait coté 1,800, 2,000 ou 2,400 francs.

Ce sont là des vérités élémentaires et qu'on est un peu surpris d'avoir à mettre en lumière. En adoptant, sous les réserves que l'on sait, la proposition Burdeau, la commission du budget se montre, une fois de plus, inférieure à sa mission.

Les officiers retraités qui recherchent les emplois civils obéissent le plus souvent à des considérations de famille fort intéressantes et faites pour leur concilier toute la sollicitude des membres du Parlement. Il est déjà assez pénible de penser qu'après de longues années de bons et

loyaux services et parvenus à l'âge du repos, ces braves gens se trouvent encore aux prises avec les nécessités de l'existence ; il serait ridicule et odieux de leur marchander le prix du labeur supplémentaire qu'ils s'imposent.

Et ce n'est pas sur cet argent deux fois sacré que l'on doit réaliser des économies, d'ailleurs dérisoires, si l'on songe au vide énorme qu'il s'agit de combler.

L'ancien *ministère* se montre fort sévère pour la proposition Burdeau et pour la décision de la commission, qu'il qualifie nettement d'infamie budgétaire.

Il y voit un parti-pris d'éloigner, de décourager les officiers retraités, afin de réserver les emplois civils « pour les blackboullés du suffrage universel ou pour les agents électoraux des députés bien pensants. »

L'accusation est-elle Manque-t-elle de vraisemblance ? Le public appréciera.

N'importe ! « Infamie budgétaire » est un bien gros mot. Disons, si vous le voulez bien : ineptie budgétaire !

Et laissons les financiers opportuno-radicaux nous montrer leur intelligence, leur esprit de justice et leur patriotisme, en rognant sur le pauvre pécule des plus intéressants serviteurs de l'Etat, les hommes les plus assidus à l'équilibre d'un budget de plusieurs milliards !

L'ÉLECTION DE SAINT-DIÉ

Paris, 29 mai. — C'est aujourd'hui qu'est venue en discussion devant la Chambre l'élection de Saint-Dié. On trouvera plus loin les détails des débats.

Voici le résumé du rapport de la commission d'enquête, qui conclut à l'invalidation de M. le commandant Pico.

Ce rapport n'a pas moins de 40 grandes pages. Tous les canons le village, tous les menus faits divers qui ont paru pouvoir être invoqués contre l'élu conservateur y sont soigneusement rassemblés.

Quant aux témoignages contraires, ils sont écartés d'emblée, sans examen.

Les dépositions de l'enquête se divisaient en deux catégories : les amis et les adversaires de M. Jules Ferry. La commission n'a voulu tenir compte que des premiers ; tous les dîners des seconds étaient nuls d'avance et non venus pour elle.

Aussi avoue-t-elle, pour prévenir une objection qui se présente à l'esprit, qu'elle n'est « donnée du petit nombre de jugements rendus à la suite des prétextes excessifs qu'elle dénonce. »

Il faut lire à la page 18 du rapport les excuses du procureur de la République de Saint-Dié. Il a pour ainsi dit, en substance, que les pratiques intimidatrices « ne lui paraissent pas de nature à échapper à toute répression. »

Rien ne prouve mieux que cette réponse d'un chef de parquet à quel besoin électoral on sache d'employer la magistrature.

En somme, si l'on en croyait le rapport, ces opportunistes vengés du M. Jules Ferry vantaient jadis la ténacité seraient étrangement accessibles à la corruption par dons d'argent.

Et même, qu'on ne soit pas surpris, M. le rapporteur, dans une forme souvent digne de M. Joseph Prudhomme, reproche à M. Pico d'avoir voulu jouer au « Plus tôt démocrate » ; il parle de « l'avidité » des électeurs et aussi de leurs femmes.

Au bout de ces tirades, il y a l'allégation que M. Pico et ses amis auraient distribué quelques pièces parfois de cinq francs, parfois de deux francs.

Mais on préfère accueillir des commérages qui font hausser les épaules plutôt que d'avancer la cause réelle de l'échec de M. Jules Ferry, à savoir l'impopularité aussi justifiée que profonde dont l'homme de l'article 7, des décrets et du Tonkin jouit dans sa propre circonscription.

L'ARRESTATION DES NIHILISTES A PARIS

Voici des détails sur l'arrestation des nihilistes à Paris :

Ces individus étaient venus en France pour fabriquer des bombes et des matières explosibles qu'ils devaient utiliser en Russie contre le tsar ou d'autres personnages de son entourage.

On croit être en présence d'un véritable complot, car les individus étaient parfaitement organisés ; chacun d'eux avait son rôle spécial.

La découverte du complot et l'arrestation de ces étrangers ont été faites sur les indications d'agents appartenant à la Sûreté générale.

Depuis une quinzaine de jours, ces agents filaient dans divers quartiers de Paris les affiliés de cette bande.

Les commissaires de police des différents quartiers de Paris reçurent hier soir, à dix heures, des mandats d'amener signés de M. Athalin, juge d'instruction.

Ces mandats devaient être exécutés ce matin : ils étaient lancés contre les personnes dont voici les noms : M. Kolchakoff et sa femme, M. Les Foray et M. Bomberg, étudiants en médecine, MM. Natchavitz, Steponoff, Katschinschek, Orlow, Laurénus, Atchinson, Domiski, Mendelsson, Péploff.

À cinq heures, ce matin, les commissaires de police MM. Clément, Goron, chef de la sûreté, Mouquin, Garin, Guenin, Gavrel, et Lejeune, assistés de leurs secrétaires, se transportaient aux domiciles de ces étrangers qu'ils trouvèrent tous chez eux. Ils les mirent en état d'arrestation.

Trois arrestations ont été ainsi opérées ; elles concernent toutes des individus d'origine étrangère.

Presque toutes ces personnes étaient domiciliées dans les quartiers du Val-de-Grâce, de l'Observatoire, et de la barrière Saint-Jacques.

La perquisition chez Mlle Bomberg, étudiante en médecine, amena la découverte de quinze bombes chargées à la mélite ou à la dynamite.

Chez Kutchinzer et Steponoff, on trouva une boîte de 25 centimètres carrés contenant une bombe de 12 centimètres de diamètre.

Chez Reinchein et sa femme, on saisit des matières explosibles préparées, mais non encore mises dans des engins.

Les objets saisis chez les anarchistes ont été transportés à la préfecture de police, avec les plus grandes précautions.

Il s'y trouve des engins explosibles de toute nature, des tubes de cuivre, des boules servant à la suite des cercles de fer pour les boîtes à mitraille, etc., etc.

Ce matin, M. Goron, perquisitionnant chez un des inculpés, le trouva au lit.

Le magistrat se trouva en présence d'un vieillard qui pouvait à peine se tenir sur son séant et fumait une longue pipe.

On a trouvé chez lui, sur une table de nuit, des opuscules contenant des indications précieuses sur la fabrication de la dynamite, confection des bombes et la manière de placer les engins destructifs sous les clefs de voûte des ponts, sous les fenêtres de monuments pour qu'ils causent le plus de dégâts possibles.

La direction de la sûreté générale avait été informée, il y a quelques jours, que des expériences venaient d'être faites au Raincy d'explosifs.

Ces explosifs, placés dans des arbres de grandes dimensions, les avaient brisés.

Un complot (qui n'est pas un complot) ouvert et, hier soir, M. Constans, dès son retour à Paris, donna immédiatement l'ordre de procéder aux arrestations des personnes dont nous donnons les noms plus loin.

Les nihilistes travaillaient à la confection de leurs cartouches, à la composition de leur poudre, sans prendre de grandes précautions pour se cacher, même aux yeux des voisins qui les supposaient occupés de feux d'artifices et de pétards pour les fêtes.

Il a été saisi en pleine fabrication et leur étonnement a été grand de voir leurs engins et leur matériel prendre le chemin de la préfecture ; mais ce qu'ils craignent le plus est l'expulsion.

L'enquête n'a pas encore, à l'heure présente, établi dans quel but et contre qui ces engins et ces matières explosibles ont été fabriquées ; il n'est pas vraisemblable qu'on ait eu l'intention de faire en France ; mais il n'est pas prouvé non plus que les conspirateurs dusent à un service en Russie.

Cependant il est nécessaire de faire connaître que la fabrication clandestine d'engins de guerre et de matières explosibles est punie de mort en Russie.

Cette même fabrication en France n'est considérée que comme un simple délit qui ne fait pas encourir une peine au-dessus de deux ans de prison.

Tous ces étrangers ont été conduits immédiatement au dépôt de la préfecture de police ; ils ont été ce matin et cette après-midi interrogés par M. Athalin, juge d'instruction, chargé d'éclaircir ce singulier complot.

Ajoutons que les engins ont été apportés avec mille précautions au laboratoire municipal, où ils seront soumis à l'examen du directeur M. Ch. Girard.

Ces engins sont de diverses formes ; il existe plusieurs bombes, dite de « Zurich », en souvenir des essais faits par Demoli et Consorti ; d'autres sont des bombes tubulaires de plus dangereux manœuvres.

Le National donne d'autres renseignements sur ce complot nihiliste :

« Depuis quelque temps, un M. D... fabricant de produits chimiques du quartier Montreux, était soupçonné de recevoir de nombreuses commandes de produits chimiques et réputés très dangereux, comme dynamite et manipulation d'un client se disant de nationalité française. »

« La grande quantité de produits commandés par cet individu éveilla les soupçons de M. D... qui en fit part au commissaire de son quartier. »

« Cette après-midi, sur réquisition du parquet, M. Vieuille, l'inventeur de la poudre sans fumée, de concert avec M. Girard, chef du laboratoire municipal, a analysé les matières saisies chez les nihilistes. »

« Paris, 30 mai, à 11 h. matin. — On raconte que la police aurait été mise sur les traces du complot nihiliste par des lettres saisies sur le Polonais Elieznicki ; auteur présumé du meurtre de Mme Witowska, il y a une huitaine de jours, rue des Mathurins. Elieznicki faisait donc partie, paraît-il, de la bande arlésienne (c'est-à-dire sans fumée), d'après des pièces trouvées sur lui, que des perquisitions auraient eu lieu cette après-midi chez des sujets russes à Rouen. »

« M. Clémentine s'est borné à renvoyer Mme Mendelchou chez le juge d'instruction. »

Rouen, 29 mai. — Sur un ordre du ministre de l'intérieur, le parquet de Rouen a opéré aujourd'hui une perquisition au domicile de M. Brodski, sujet russe, directeur du dépôt d'huiles minérales russes, à l'effet de rechercher s'il possédait des engins explosibles. »

« Une autre perquisition a eu lieu dans l'appartement de M. Goureswich, autre sujet russe. La perquisition est restée sans résultat. »

Rouen, 29 mai. — Sur un ordre du ministre de l'intérieur, le parquet de Rouen a opéré aujourd'hui une perquisition au domicile de M. Vroedki, directeur du dépôt d'huiles minérales russes, à l'effet de rechercher s'il possédait des engins explosibles. »

« Une autre perquisition a eu lieu chez M. Goureswich ; la perquisition est restée sans résultat. »

En résumé, tout ce monde de conspirateurs russes ne vivait que de quêtes et menait une existence misérable.

Ils ne recevaient que très rarement de l'argent de Russie.

« Quelques-uns de ceux arrêtés aujourd'hui étaient sifflés que les agents qui les conduisaient au poste ont été obligés de les soutenir. »

« On prévoit que quelques arrestations auront lieu cette nuit ou demain. »

Cette après-midi, sur réquisition du parquet, M. Vieuille, l'inventeur de la poudre sans fumée, de concert avec M. Girard, chef du laboratoire municipal, a analysé les matières saisies chez les nihilistes.

« Paris, 30 mai, à 11 h. matin. — On raconte que la police aurait été mise sur les traces du complot nihiliste par des lettres saisies sur le Polonais Elieznicki ; auteur présumé du meurtre de Mme Witowska, il y a une huitaine de jours, rue des Mathurins. Elieznicki faisait donc partie, paraît-il, de la bande arlésienne (c'est-à-dire sans fumée), d'après des pièces trouvées sur lui, que des perquisitions auraient eu lieu cette après-midi chez des sujets russes à Rouen. »

« M. Clémentine s'est borné à renvoyer Mme Mendelchou chez le juge d'instruction. »

Rouen, 29 mai. — Sur un ordre du ministre de l'intérieur, le parquet de Rouen a opéré aujourd'hui une perquisition au domicile de M. Brodski, sujet russe, directeur du dépôt d'huiles minérales russes, à l'effet de rechercher s'il possédait des engins explosibles. »

« Une autre perquisition a eu lieu dans l'appartement de M. Goureswich, autre sujet russe. La perquisition est restée sans résultat. »

Rouen, 29 mai. — Sur un ordre du ministre de l'intérieur, le parquet de Rouen a opéré aujourd'hui une perquisition au domicile de M. Vroedki, directeur du dépôt d'huiles minérales russes, à l'effet de rechercher s'il possédait des engins explosibles. »

« Une autre perquisition a eu lieu chez M. Goureswich ; la perquisition est restée sans résultat. »

LE CONGO BELGE

La cession à l'Allemagne

Il est de nouveau question de céder à l'Allemagne une portion de territoire du Congo belge.

Le bruit court, en effet, que des négociations sont réellement engagées à ce sujet entre Léopold II et l'empereur d'Allemagne ; et l'on ajoute que le roi des Belges se montre peu disposé à accepter les propositions allemandes.

On fait remarquer, en outre, que la France a un droit de préemption sur le Congo belge, et que celui-ci ne pourrait être cédé à l'Allemagne que si le gouvernement de la République française consent formellement à cette cession, en déclarant qu'il ne veut pas user du droit qui lui confèrent les traités.

Quel que soit le républicanisme attribué au roi, il semble qu'il devra finir par céder ; car, d'un côté, il rendrait service à l'empereur d'Allemagne — avec la permission de la France, — et, d'autre part, il a grand besoin d'argent.

Le Congo entre les mains de l'Allemagne lui permettrait de se créer un empire colonial traversant toute l'Afrique, de l'est à l'ouest, et de couper en deux l'empire que l'Angleterre cherche à se constituer dans l'Afrique du sud.

Le Congo entre les mains de la France constituerait dans l'Afrique du sud, un grand empire qui rendrait maître de la région des lacs. Emin s'y rend, et il aura pour allié Tippu-Tib ; mais Stanley y a passé près de deux ans et y est livré à des marches et à des contre-marches inépuisables, et qui pourraient bien avoir eu pour but, quoiqu'on en dise, de passer au nom de l'Angleterre des traités avec tous les chefs indigènes.

LA FABRIQUE DE ROUBAIX

ET L'ENQUÊTE ÉCONOMIQUE

Le comité roubaisien de la Chambre syndicale des tissus et nouveautés, composé de MM. Jean Bossut-Plichon, Florent Carissimo, Jules D'Halluin, Druon, Leburque-Commer, Leclercq-Mulliez, Adolphe Prouvost et Henri Ternynck, a dressé, en réponse au questionnaire du Conseil supérieur, un rapport, qui, au point de vue documentaire, a une réelle valeur ; nous y trouvons, en effet, bien des renseignements inédits sur la fabrication des tissus de Roubaix. Aussi nous aimons à reproduire en son entier ce remarquable travail.

Q. — Quelle est la situation présente de chacune des branches d'industrie et de commerce de votre circonscription ?

R. — La situation est la suivante : Les branches d'industrie et de commerce de votre circonscription sont : 1° Les tissus de coton ; 2° Les tissus de laine ; 3° Les tissus de soie ; 4° Les tissus de lin ; 5° Les tissus de jute ; 6° Les tissus de chanvre ; 7° Les tissus de papier ; 8° Les tissus de verre ; 9° Les tissus de caoutchouc ; 10° Les tissus de cuir ; 11° Les tissus de bois ; 12° Les tissus de métal ; 13° Les tissus de verre ; 14° Les tissus de papier ; 15° Les tissus de verre ; 16° Les tissus de caoutchouc ; 17° Les tissus de cuir ; 18° Les tissus de bois ; 19° Les tissus de métal ; 20° Les tissus de verre ; 21° Les tissus de papier ; 22° Les tissus de verre ; 23° Les tissus de caoutchouc ; 24° Les tissus de cuir ; 25° Les tissus de bois ; 26° Les tissus de métal ; 27° Les tissus de verre ; 28° Les tissus de papier ; 29° Les tissus de verre ; 30° Les tissus de caoutchouc ; 31° Les tissus de cuir ; 32° Les tissus de bois ; 33° Les tissus de métal ; 34° Les tissus de verre ; 35° Les tissus de papier ; 36° Les tissus de verre ; 37° Les tissus de caoutchouc ; 38° Les tissus de cuir ; 39° Les tissus de bois ; 40° Les tissus de métal ; 41° Les tissus de verre ; 42° Les tissus de papier ; 43° Les tissus de verre ; 44° Les tissus de caoutchouc ; 45° Les tissus de cuir ; 46° Les tissus de bois ; 47° Les tissus de métal ; 48° Les tissus de verre ; 49° Les tissus de papier ; 50° Les tissus de verre ; 51° Les tissus de caoutchouc ; 52° Les tissus de cuir ; 53° Les tissus de bois ; 54° Les tissus de métal ; 55° Les tissus de verre ; 56° Les tissus de papier ; 57° Les tissus de verre ; 58° Les tissus de caoutchouc ; 59° Les tissus de cuir ; 60° Les tissus de bois ; 61° Les tissus de métal ; 62° Les tissus de verre ; 63° Les tissus de papier ; 64° Les tissus de verre ; 65° Les tissus de caoutchouc ; 66° Les tissus de cuir ; 67° Les tissus de bois ; 68° Les tissus de métal ; 69° Les tissus de verre ; 70° Les tissus de papier ; 71° Les tissus de verre ; 72° Les tissus de caoutchouc ; 73° Les tissus de cuir ; 74° Les tissus de bois ; 75° Les tissus de métal ; 76° Les tissus de verre ; 77° Les tissus de papier ; 78° Les tissus de verre ; 79° Les tissus de caoutchouc ; 80° Les tissus de cuir ; 81° Les tissus de bois ; 82° Les tissus de métal ; 83° Les tissus de verre ; 84° Les tissus de papier ; 85° Les tissus de verre ; 86° Les tissus de caoutchouc ; 87° Les tissus de cuir ; 88° Les tissus de bois ; 89° Les tissus de métal ; 90° Les tissus de verre ; 91° Les tissus de papier ; 92° Les tissus de verre ; 93° Les tissus de caoutchouc ; 94° Les tissus de cuir ; 95° Les tissus de bois ; 96° Les tissus de métal ; 97° Les tissus de verre ; 98° Les tissus de papier ; 99° Les tissus de verre ; 100° Les tissus de caoutchouc ; 101° Les tissus de cuir ; 102° Les tissus de bois ; 103° Les tissus de métal ; 104° Les tissus de verre ; 105° Les tissus de papier ; 106° Les tissus de verre ; 107° Les tissus de caoutchouc ; 108° Les tissus de cuir ; 109° Les tissus de bois ; 110° Les tissus de métal ; 111° Les tissus de verre ; 112° Les tissus de papier ; 113° Les tissus de verre ; 114° Les tissus de caoutchouc ; 115° Les tissus de cuir ; 116° Les tissus de bois ; 117° Les tissus de métal ; 118° Les tissus de verre ; 119° Les tissus de papier ; 120° Les tissus de verre ; 121° Les tissus de caoutchouc ; 122° Les tissus de cuir ; 123° Les tissus de bois ; 124° Les tissus de métal ; 125° Les tissus de verre ; 126° Les tissus de papier ; 127° Les tissus de verre ; 128° Les tissus de caoutchouc ; 129° Les tissus de cuir ; 130° Les tissus de bois ; 131° Les tissus de métal ; 132° Les tissus de verre ; 133° Les tissus de papier ; 134° Les tissus de verre ; 135° Les tissus de caoutchouc ; 136° Les tissus de cuir ; 137° Les tissus de bois ; 138° Les tissus de métal ; 139° Les tissus de verre ; 140° Les tissus de papier ; 141° Les tissus de verre ; 142° Les tissus de caoutchouc ; 143° Les tissus de cuir ; 144° Les tissus de bois ; 145° Les tissus de métal ; 146° Les tissus de verre ; 147° Les tissus de papier ; 148° Les tissus de verre ; 149° Les tissus de caoutchouc ; 150° Les tissus de cuir ; 151° Les tissus de bois ; 152° Les tissus de métal ; 153° Les tissus de verre ; 154° Les tissus de papier ; 155° Les tissus de verre ; 156° Les tissus de caoutchouc ; 157° Les tissus de cuir ; 158° Les tissus de bois ; 159° Les tissus de métal ; 160° Les tissus de verre ; 161° Les tissus de papier ; 162° Les tissus de verre ; 163° Les tissus de caoutchouc ; 164° Les tissus de cuir ; 165° Les tissus de bois ; 166° Les tissus de métal ; 167° Les tissus de verre ; 168° Les tissus de papier ; 169° Les tissus de verre ; 170° Les tissus de caoutchouc ; 171° Les tissus de cuir ; 172° Les tissus de bois ; 173° Les tissus de métal ; 174° Les tissus de verre ; 175° Les tissus de papier ; 176° Les tissus de verre ; 177° Les tissus de caoutchouc ; 178° Les tissus de cuir ; 179° Les tissus de bois ; 180° Les tissus de métal ; 181° Les tissus de verre ; 182° Les tissus de papier ; 183° Les tissus de verre ; 184° Les tissus de caoutchouc ; 185° Les tissus de cuir ; 186° Les tissus de bois ; 187° Les tissus de métal ; 188° Les tissus de verre ; 189° Les tissus de papier ; 190° Les tissus de verre ; 191° Les tissus de caoutchouc ; 192° Les tissus de cuir ; 193° Les tissus de bois ; 194° Les tissus de métal ; 195° Les tissus de verre ; 196° Les tissus de papier ; 197° Les tissus de verre ; 198° Les tissus de caoutchouc ; 199° Les tissus de cuir ; 200° Les tissus de bois ; 201° Les tissus de métal ; 202° Les tissus de verre ; 203° Les tissus de papier ; 204° Les tissus de verre ; 205° Les tissus de caoutchouc ; 206° Les tissus de cuir ; 207° Les tissus de bois ; 208° Les tissus de métal ; 209° Les tissus de verre ; 210° Les tissus de papier ; 211° Les tissus de verre ; 212° Les tissus de caoutchouc ; 213° Les tissus de cuir ; 214° Les tissus de bois ; 215° Les tissus de métal ; 216° Les tissus de verre ; 217° Les tissus de papier ; 218° Les tissus de verre ; 219° Les tissus de caoutchouc ; 220° Les tissus de cuir ; 221° Les tissus de bois ; 222° Les tissus de métal ; 223° Les tissus de verre ; 224° Les tissus de papier ; 225° Les tissus de verre ; 226° Les tissus de caoutchouc ; 227° Les tissus de cuir ; 228° Les tissus de bois ; 229° Les tissus de métal ; 230° Les tissus de verre ; 231° Les tissus de papier ; 232° Les tissus de verre ; 233° Les tissus de caoutchouc ; 234° Les tissus de cuir ; 235° Les tissus de bois ; 236° Les tissus de métal ; 237° Les tissus de verre ; 238° Les tissus de papier ; 239° Les tissus de verre ; 240° Les tissus de caoutchouc ; 241° Les tissus de cuir ; 242° Les tissus de bois ; 243° Les tissus de métal ; 244° Les tissus de verre ; 245° Les tissus de papier ; 246° Les tissus de verre ; 247° Les tissus de caoutchouc ; 248° Les tissus de cuir ; 249° Les tissus de bois ; 250° Les tissus de métal ; 251° Les tissus de verre ; 252° Les tissus de papier ; 253° Les tissus de verre ; 254° Les tissus de caoutchouc ; 255° Les tissus de cuir ; 256° Les tissus de bois ; 257° Les tissus de métal ; 258° Les tissus de verre ; 259° Les tissus de papier ; 260° Les tissus de verre ; 261° Les tissus de caoutchouc ; 262° Les tissus de cuir ; 263° Les tissus de bois ; 264° Les tissus de métal ; 265° Les tissus de verre ; 266° Les tissus de papier ; 267° Les tissus de verre ; 268° Les tissus de caoutchouc ; 269° Les tissus de cuir ; 270° Les tissus de bois ; 271° Les tissus de métal ; 272° Les tissus de verre ; 273° Les tissus de papier ; 274° Les tissus de verre ; 275° Les tissus de caoutchouc ; 276° Les tissus de cuir ; 277° Les tissus de bois ; 278° Les tissus de métal ; 279° Les tissus de verre ; 280° Les tissus de papier ; 281° Les tissus de verre ; 282° Les tissus de caoutchouc ; 283° Les tissus de cuir ; 284° Les tissus de bois ; 285° Les tissus de métal ; 286° Les tissus de verre ; 287° Les tissus de papier ; 288° Les tissus de verre ; 289° Les tissus de caoutchouc ; 290° Les tissus de cuir ; 291° Les tissus de bois ; 292° Les tissus de métal ; 293° Les tissus de verre ; 294° Les tissus de papier ; 295° Les tissus de verre ; 296° Les tissus de caoutchouc ; 297° Les tissus de cuir ; 298° Les tissus de bois ; 299° Les tissus de métal ; 300° Les tissus de verre ; 301° Les tissus de papier ; 302° Les tissus de verre ; 303° Les tissus de caoutchouc ; 304° Les tissus de cuir ; 305° Les tissus de bois ; 306° Les tissus de métal ; 307° Les tissus de verre ; 308° Les tissus de papier ; 309° Les tissus de verre ; 310° Les tissus de caoutchouc ; 311° Les tissus de cuir ; 312° Les tissus de bois ; 313° Les tissus de métal ; 314° Les tissus de verre ; 315° Les tissus de papier ; 316° Les tissus de verre ; 317° Les tissus de caoutchouc ; 318° Les tissus de cuir ; 319° Les tissus de bois ; 320° Les tissus de métal ; 321° Les tissus de verre ; 322° Les tissus de papier ; 323° Les tissus de verre ; 324° Les tissus de caoutchouc ; 325° Les tissus de cuir ; 326° Les tissus de bois ; 327° Les tissus de métal ; 328° Les tissus de verre ; 329° Les tissus de papier ; 330° Les tissus de verre ; 331° Les tissus de caoutchouc ; 332° Les tissus de cuir ; 333° Les tissus de bois ; 334° Les tissus de métal ; 335° Les tissus de verre ; 336° Les tissus de papier ; 337° Les tissus de verre ; 338° Les tissus de caoutchouc ; 339° Les tissus de cuir ; 340° Les tissus de bois ; 341° Les tissus de métal ; 342° Les tissus de verre ; 343° Les tissus de papier ; 344° Les tissus de verre ; 345° Les tissus de caoutchouc ; 346° Les tissus de cuir ; 347° Les tissus de bois ; 348° Les tissus de métal ; 349° Les tissus de verre ; 350° Les tissus de papier ; 351° Les tissus de verre ; 352° Les tissus de caoutchouc ; 353° Les tissus de cuir ; 354° Les tissus de bois ; 355° Les tissus de métal ; 356° Les tissus de verre ; 357° Les tissus de papier ; 358° Les tissus de verre ; 359° Les tissus de caoutchouc ; 360° Les tissus de cuir ; 361° Les tissus de bois ; 362° Les tissus de métal ; 363° Les tissus de verre ; 364° Les tissus de papier ; 365° Les tissus de verre ; 366° Les tissus de caoutchouc ; 367° Les tissus de cuir ; 368° Les tissus de bois ; 369° Les tissus de métal ; 370° Les tissus de verre ; 371° Les tissus de papier ; 372° Les tissus de verre ; 373° Les tissus de